

AUDIENS FCAP Aide paritarisme

Pour la DSN de mai (salaires d'avril) la cotisation FCAP Aide paritarisme est désormais déclarée et payée dans la DSN

La rubrique

RCTSFNASAI DPARI **FNAS** Aide paritarisme

a été renommée

RCTSFNASAI DPARI **FCAP** Aide paritarisme

Actions à mener dans le logiciel :

Si cette rubrique est associée à l'organisme FNAS, vous devez préalablement la dissocier de cet organisme, puis créer un organisme FCAP Audiens, tel que décrit ci-dessous, puis lui associer cette rubrique.

Si cette rubrique est déjà associée à l'organisme FCAP, vous devez en modifier le paramétrage tel que décrit ci-dessous, les champs encadrés de rouge doivent être paramétrés tels que présentés dans l'image ci-dessous, nous vous incitons pour plus de visibilité à modifier le nom et la description de l'organisme, comme sur l'image

Fiche Organisme FCAP AUDIENS (12 sur 19)

Valider Annuler Supprimer Nouveau

Nom: FCAP AUDIENS
Description: Aide paritarisme
Groupe d'organisme: FCAP Intermittents
Code caisse: P0983 | AUDIENS PREVOYANCE
Référence contrat:
DSN Mode paiement: 05 : prélèvement SEPA Déclarer organisme Générer un bloc de versement

Rubriques de l'organisme | Groupes cotisants (0) | Contact | Contrats prévoyance ou retraite

Rubriques liées à l'organisme (1)				Rubriques du plan de paye non liées à un organisme (76)			
Options	Tous	Aucun	Inverser	Tri multiple	Description	Nom	
<input checked="" type="checkbox"/>					FCAP Aide paritarisme		0,250
<input checked="" type="checkbox"/>					AGIRC T2 Cadre Cotise TP	RCTT	
<input checked="" type="checkbox"/>					APEC TA Cotise TP	RCTT	

La deuxième étape consiste à créer pour cet organisme un contrat à l'instar des contrats de prévoyance. Cliquez sur l'onglet contrat prévoyance puis créez un nouveau contrat qui doit être renseigné comme suit

Contrat de prévoyance de l'organisme

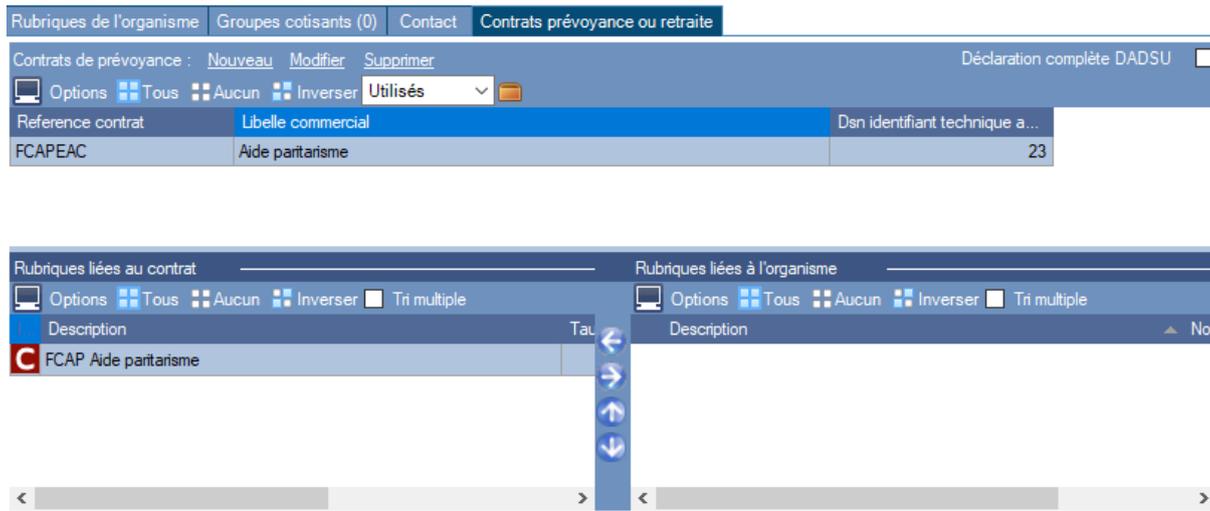
Valider Annuler

Référence contrat: FCAPEAC
Libellé contrat: Aide paritarisme
 Majorations enfants à charge
Code option:
Code population:
Nombre d'enfants couverts: 0
Code délégataire de gestion:

Cliquez sur « Valider »

La dernière étape consiste à associer la rubrique à cet organisme

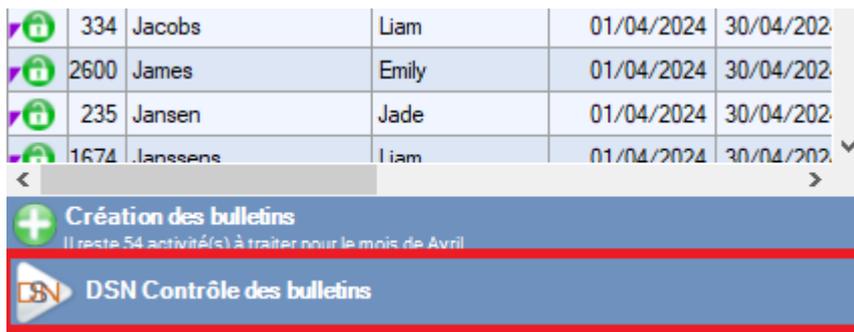
La rubrique apparaîtra à droite de l'écran, cliquez sur la flèche « Gauche » pour la faire passer à gauche.



Cliquez sur le bouton « Valider » en haut de l'écran

Ce mode de déclaration, identique aux contrats de prévoyance, nécessite donc de créer sur la fiche activité un contrat FCAP.

Afin de vous faciliter la tâche le bouton,



génère automatiquement les contrats sur chaque fiche activité

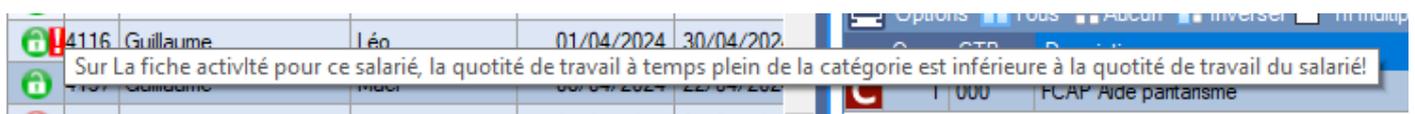
Ce bouton corrige désormais l'absence de contrats de prévoyance sur les activités, mais pas pour les contrats de mutuelle, pour ces derniers, seule une alerte s'affiche.

Vous devez systématiquement cliquer sur ce bouton avant de générer vos DSN, afin de vérifier vos bulletins

Si un message s'affiche vous signalant des erreurs, vous devez faire défiler la barre d'outils des bulletins pour visualiser les bulletins en erreur, signalés à l'aide d'un point d'exclamation rouge.

Lorsque vous passez la souris sur ce point d'exclamation, une info bulle s'affiche, décrivant l'origine de l'erreur. Dans le cadre de l'amélioration du contrôle des bulletins, un nouveau contrôle est effectué sur les quotités de travail

Si vous voyez cette information s'afficher,



Vous devez vous rendre sur la fiche activité afin de modifier le paramétrage

Exemple de paramétrage erroné pour un forfait jour :

Mode de rémunération

Quotité temps plein catégorie (Généralement 151.67 h ou 218 jours)

Salaires mensuel Jours an

On constate ici que la quotité de temps plein pour la catégorie est inférieure à la quotité pour le salarié
La case en rouge devrait contenir la valeur 206, modifiez la valeur en conséquence.

Lorsque vous cliquez sur le bouton « DSN Contrôle des bulletins », la date de contrôle est enregistrée et il devient impossible d'envoyer une DSN si cette date est antérieure à la date de constitution du fichier DSN. Il en est de même, si vous n'avez pas effectué ce contrôle.